

Département du Bas-Rhin

Communauté Urbaine de Strasbourg

COMMUNE DE VENDENHEIM

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

LISTE DES EMPLACEMENTS
RESERVES

Document provisoire

Septembre 2006
Service de la Planification Urbaine
CUS

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN ARES
	A. <u>LES VOIES PUBLIQUES</u>		
	1) <u>Les voies nouvelles</u>		
A 1	Création d'une grande voie de contournement Ouest dans sa traversée du territoire de Vendenheim - Emprise 50 m	Etat	6397
A 2	Aménagement de la RN 63 à l'entrée Nord de la commune et comprenant un accès à la zone sportive et au terrain d'accueil des gens du voyage. - Emprise variable	Etat	45,25
A 3	TGV Est Européen comprenant l'aménagement en piste piéton/cycle du passage souterrain rejoignant la rue du Gravier	Etat (SNCF)	480,83
A 4	Amorce permettant de desservir le Nord-Est de la commune à partir de la rue du Château d'eau - Emprise 12 m	CUS	3,09
A 5	Elargissement à 6 m de la rue des Serins avec place de retournement à son extrémité Sud de part et d'autre de la voie et son prolongement à 3m rue des jardins en passage piétons/vélos - Emprise 6 m et 3m	CUS	11,85
A 6	Aménagement d'une amorce de voirie dans le prolongement de la rue des Jardins - Emprise 8 m	CUS	2,59
A 7	Création d'une amorce de voie permettant l'accès à un parking à aménager à partir de la rue Matter - Emprise 8 m	CUS	2,66
A 8	Desserte de la zone IAUX dite du Sury depuis la RD 63 - Emprise 10 m	CUS	32,31
A 9	Aménagement de l'Allée du Château de Sury depuis la rue de la Forêt. - Emprise 8 m	CUS	19,02
A 10	Création d'une amorce à partir de la rue lignée vers le Nord. - Emprise 8 m	CUS	2,97

A 11	Desserte de la zone IIAU à partir de la RD 226 en partant de la Place des Tilleuls vers le Nord - Emprise 8 m	CUS	4,02
A 12	Cheminement piéton longeant le fossé du Muhlbaechel - Emprise 2m	CUS	15,58
A 13	Jonction entre la route de Berstett et la rue du Cheval Noir - Emprise 8 m	Commune	3,57
A 14	Amorce de desserte de la zone IAU 1 depuis la rue du Cheval Noir et comprenant une piste cyclable - Emprise 10 m	CUS	2,82
A 15	Amorce de voie vers la zone IAU2 incluant l'assiette du chemin rural à partir de la rue du Vignoble - Emprise 10 m	CUS	2,66
A16	Amorce de voie vers la zone IAU2 incluant l'assiette du chemin rural à partir de la rue des Platanes - Emprise 8 m	CUS	1,72
A 17	Aménagement d'une voie de liaison devant relier la rue de Lampertheim à la rue Berlioz - Emprise 8 m	CUS	14,01
A 18	Création d'un chemin piétons devant relier la rue Berlioz à la rue Jean Holweg et empruntant l'assiette du chemin rural - Emprise 4 m	Commune	3,35
A 19	Desserte des ateliers municipaux - Emprise 8 m	Commune	5,63
A 20	Construction d'une passerelle et de deux rampes d'accès dans le prolongement de la rue des perdrix pour franchir le Canal de la Marne au Rhin et accéder à la place de jeux située rue du canal. - Emprise 4 m	Commune	4,03
A 21	Prolongement de la rue des Perdrix - Emprise 4m	CUS	1,41

A 22	Passage piétons/vélos entre la Cour de la Guifette et la rue des artisans - Emprise 4 m	CUS	2,81
A 23	Aménagement d'un débouché de la rue du Nideck sur la rue Jean Holweg - Emprise 8m	CUS	5,60
A 24	Elargissement et prolongement de la rue Jean Holweg et son raccordement en fourche à la rue du Haut-Barr et au carrefour des artisans en passant sous la voie ferrée et comprenant une piste cyclable. - Emprise 18 et 20 m	CUS	67,68
A 25		CUS	
	2) <u>Les élargissements</u>		
B 1	Aménagement de la rue de la Colline desservant la zone UB1 avec amorce vers la zone UB2 empruntant l'assiette du chemin rural - Emprises 6 m	CUS	4,10
B 2	Elargissement à 9 m de la rue du Versant - Emprise 9 m	CUS	0,56
B 3	Aménagement de la rue de la Forêt - Emprise 10 m	CUS	89,57
B 4	Elargissement avec aménagement d'une place de retournement à son extrémité Sud, du chemin rural partant de la rue Lignée entre la voie ferrée et la RN 63. Cette voie rejoint les berges du Canal au Sud - Emprise 6 m	CUS	8,17
B 5	Elargissement de la rue du Canal avec amorce vers l'Est - Emprise 8m	CUS	15,05
B 6	Elargissement de la rue des Fleurs avec aménagement d'une place de retournement à son extrémité Nord - Emprise 8 m	CUS	9,85

B 7	Aménagement de la rue du Gravier - Emprises 8 m	CUS	7,61
B 8	Elargissement de la rue de la Cité - Emprise 7 m	CUS	3,83
B 9	Aménagement de la rue Berlioz, avec une emprise de 6 m pour le tronçon Nord et de 8 m pour le tronçon Sud - Emprises 6 m et 8 m	CUS	10,50
B 10	Aménagement de la rue de Lampertheim entre la rue au Rempart au Nord et la rue du Vignoble prolongée au Sud - Emprise 12 m	CUS	5,13
B 11	Aménagement de la rue Charles Gounod - Emprise 8 m	CUS	14,80
B 12	Aménagement de la rue Pasteur - Emprise 7 m	CUS	0,37
B 13	Aménagement de la rue Mozart - Emprise 8 m	CUS	0,32
B 14	Aménagement de la rue Victor Hugo - Emprise 7 m	CUS	0,39
B 15	Aménagement de la rue Jeanne d'Arc en limite Est à partir de la rue Victor Hugo - Emprises variables	CUS	10,25
B 16	Aménagement de la rue de la Marseillaise - Emprise 6 m	CUS	0,40
B 17	Aménagement de la rue Oberlin - Emprises 6 m et 7 m	CUS	0,39
B 18	Aménagement de la rue Albert Schweitzer Reprise d'un alignement institué le 29.3.1974 - Emprise 7 m	CUS	5,00

B 19	Aménagement de la rue Voltaire - Emprises : 10 m	CUS	1,76
B 20	Aménagement de la rue Brandt et place de retournement	CUS	2,53
B 21	Aménagement de la rue de Reichstett - Emprises : 8 m	CUS	1,78
B 22	Aménagement de la rue du Haut Barr entre la rue du Hohneck et la limite communale Sud - Emprise 12 m	CUS	32,02
B 23	Elargissement de la RD 37 dans sa traversée du ban communal à l'Est de Vendenheim - Emprise 50 m	Département	74,26
	<u>C. LES INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL</u>		
C1	Extension du cimetière	CUS	18,66
C2	Aménagement d'un espace vert au coin de la rue Wurmser en face de l'église protestante	Commune	3,75
C 3	Création d'un ouvrage écrêteur de crues et du carrefour giratoire adjacent	CUS	185,45
C 4	Aménagement d'un petit parking et de son accès au sud de la rue Matter	Commune	18,27
C 5	Aménagement d'une placette devant la maison du lavoir	Commune	0,95
C 6	Aménagement d'un petit parking au croisement de la rue du Lavoir et de la rue du Général Leclerc	Commune	3,44
C 7	Aménagement d'une place comportant un parking en prolongement de la Place de la Bique	CUS	10,23

C 8	Aménagement de l'intersection entre l'extrémité des rues du Moulin, de Lampertheim et du Général Leclerc, avec suppression de l'îlot bâti	CUS	2,50
C 9	Réserves de terrain pour extension du groupe scolaire rue Charles Gounod - rue de la Cité	Commune	16,41
C 10	Extension des ateliers municipaux	Commune	29,39